



Madame, Monsieur,

L'asbl RBDH, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, vous invite à participer à son prochain cycle de formations d'automne 2022.

Les formations s'adressent à toutes et tous : professionnel-le-s œuvrant dans le domaine du logement en Région bruxelloise, travailleurs-euses sociaux-ales, citoyen-ne-s intéressé-e-s par la thématique du logement à Bruxelles...

Afin d'assurer la participation active de chaque participant-e, nous limitons le nombre de personnes par formation. Il est donc nécessaire de s'inscrire préalablement.

1. Les réformes en matière d'énergie

Formation théorique

Mardi 18 octobre 2022 de 9h30 à 12h30

Intervenant-e-s : Juan Carlos Sanchez et Véronique van der Plancke, du Centre d'Appui SocialEnergie (CASE) de la Fédération des Services Sociaux (FDSS)

Une réforme importante des ordonnances gaz et électricité en Région bruxelloise est entrée en vigueur le 30 avril 2022. Cette réforme intègre de nouvelles mesures sociales, dont le retrait total des limiteurs de puissance, des changements par rapport au statut de client protégé, l'introduction de la fourniture garantie, la clarification du plafonnement des frais de recouvrement de dettes impayées et l'amélioration de la procédure « MOZA ». Lors de cette formation, nous allons parcourir ensemble le contexte qui a mené à l'adoption de ces mesures, aborder leur fonctionnement en détail et réfléchir sur les effets qu'elles auront sur le marché bruxellois de l'énergie et sur la protection sociale des ménages.

2. Expulsions domiciliaires : analyse du phénomène et organisation collective

Formation théorique et militante

Vendredi 18 novembre 2022 de 9h30 à 12h30

Intervenant·e·s :

- Pernelle Godart, chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles (ULB-IGEAT),
- Gaëlle Amerijckx, chercheuse à l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles
- Mathieu Biotteau, membre du Front Anti-Expulsions et travailleur social à l'Union des Locataires Marollienne

Au cours de cette formation, nous aborderons les expulsions sous l'angle des constats, de la procédure ainsi que sur l'organisation collective. Pernelle Godart a travaillé sur le projet Bru-Home (2019-2023) qui documente les expulsions de logement. Elle nous expliquera brièvement les types et la procédure judiciaire d'expulsion avant de nous exposer les résultats et limites de cette recherche quantitative. Gaëlle Godart Amerijckx partagera une analyse plus qualitative du phénomène, étudiée dans le rapport « Précarités, mal-logement et expulsions domiciliaires en Région bruxelloise » (2018). Pour terminer, Matthieu Biotteau nous parlera du travail de mobilisation collective du Front Anti-Expulsions pour soutenir les locataires menacés.

3. Bonnes pratiques en matière de recherche de logement avec ou pour les candidat·e·s locataires

Formation pratique

Vendredi 25 novembre 2022 de 9h30 à 12h30

Intervenant·e·s :

- Caroline Leclef, facilitatrice logement à la Cellule Capteurs de Logement
- Joaquim Da Fonseca, chargé de projet « Tables de logement » à la maison de quartier Bonnevie
- Christelle Lisombo, coordinatrice du service logement du CPAS de Bruxelles-Ville

Au cours de cette formation, des professionnels de services logement nous partageront leurs outils et méthodologies de travail en matière de recherche de logement (captage de logement, tables du logement et autres outils pour les candidat·e·s locataires,...). Ces différentes approches associatives ou institutionnelles devraient être riches en échanges de bonnes pratiques !

4. Le droit au logement dans le droit international et européen

Formation théorique

Mardi 6 décembre 2022 de 9h30 à 12h30

Intervenantes :

- Maria J. Aldanas, chargée de mission à la FEANTSA, et coordinatrice de Housing Rights Watch
- Sarah Coupechoux, chargée d'étude Europe à la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés

La formation commencera avec une introduction aux droits fondamentaux. Ensuite seront présentés les différents traités où le droit au logement peut être retrouvé (ONU, Conseil de l'Europe, UE) et comment la Belgique adhère à ces traités. Puis, nous présenterons les tribunaux : pour chaque traité, un tribunal/ un comité analysera la demande.

Nous analyserons ensuite les éléments du droit au logement en tant que droit de l'homme, à l'aide d'exemples. Nous conclurons par une session qui passera de la théorie à la pratique : études de cas et travail en groupe.

5. Crise et acteurs du logement à Bruxelles

Formation théorique (à destination des nouveaux/futurs professionnels du secteur logement bruxellois, ainsi qu'à toute personne désirant s'initier à la thématique du logement à Bruxelles).

Vendredi 9 décembre 2022 de 9h30 à 12h30

Intervenante : Anne-Sophie Dupont, chargée de projets formation et mobilisation au RBDH

Malgré les nombreux signaux d'alarme lancés depuis 20 ans par la société civile, la « crise du logement » bruxelloise ne cesse de s'aggraver.

Au cours de cette formation, nous tenterons de décrypter les causes et les enjeux de la crise du logement. Nous introduirons également le rôle des acteurs privés et publics dans le secteur, à la lumière du traditionnel regard critique du RBDH !

Attention, il s'agit d'une formation généraliste à destination d'un public non initié.

6. Les allocations-loyers et de relogement de la Région bruxelloise

Formation pratique

Mardi 13 décembre de 9h30 à 12h30

Intervenantes : Nadia Coutinho Silva et Florence Adant de la Direction « Allocations-Loyers et Logements Inoccupés » (DALLI) de Bruxelles Logement (SPRB)

La formation portera sur les deux allocations que la Direction « Allocations-Loyers et Logements Inoccupés » (DALLI) de Bruxelles Logement (SPRB) octroie sous certaines conditions. L'allocation-loyer est une aide financière permettant de couvrir une partie du loyer en attendant l'attribution d'un logement social. L'allocation de relogement est une aide financière ayant pour objectif d'aider les locataires à faibles revenus qui changent de logement pour cause d'insalubrité et/ou d'inadaptation ainsi que les personnes sortant de certaines situations de sans-abrisme.

Informations pratiques :

Pour vous inscrire, il vous suffit de compléter le [formulaire d'inscription en ligne](#).

Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription une semaine avant la formation.

Nombre de participant-e-s : minimum 10 personnes et maximum 35 personnes par formation.

L'inscription s'élève à 30€ par participant-e et par matinée de formation. Pour les non-professionnel-le-s: si le coût de la formation est un frein, contactez-nous.

Numéro de compte du RBDH : BE74 0682 2988 8007 / BIC GKCCBEBB

Les travailleuses et travailleurs d'associations membres du RBDH sont exempté-e-s de paiement mais doivent s'inscrire suffisamment à l'avance.

En cas d'empêchement, il est demandé aux personnes inscrites de prévenir le RBDH au moins 48h à l'avance. Sinon, les frais d'inscription seront facturés.

Les formations se dérouleront à l'« Université Populaire d'Anderlecht » - Rue Lambert Crickx, 19 à 1070 Anderlecht.

Accès : Gare : Gare du Midi (à 10 minutes à pied) – **Tram 51-82 et Bus 46 :** arrêt Porte d'Anderlecht (à 6 minutes à pied) – **Tram 3 – 4 – 51 - 82 :** arrêt Lemonnier (à 5 minutes à pied).

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires
au 02 502 84 63 ou laurence.evrard@rbdh.be